

■ **MICHEL BORNOZ SA**, à Bullet, Le Quarpillat. Nouvelle société anonyme. Statuts : 30 janvier 2002. But : exploitation d'une entreprise de menuiserie et charpenterie. Apport en nature selon convention du 30 janvier 2002 et bilan au 31 décembre 2001 : actifs (CHF 223'087.20) et passifs (CHF 114'555.24) de la raison individuelle Michel Borno, à Bullet, soit un actif net de CHF 108'531.96; en contrepartie, il est remis 49 actions nominatives de CHF 1'000, le solde de CHF 59'531.96 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Apport en nature selon convention du 30 janvier 2002 : un immeuble sis sur le territoire de la commune de Bullet, feuillet 125, dont l'estimation comptable s'élève à CHF 289'119.25, dont à déduire les dettes hypothécaires de CHF 164'983.24, soit une valeur nette de CHF 124'136.01; en contrepartie, il est remis 49 actions nominatives de CHF 1'000, le solde de CHF 75'136.01 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Capital-actions entièrement libéré : CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publicité : Feuille officielle suisse du commerce. Administration : Michel Borno, président, et Danielle Borno, secrétaire, tous deux de Vaugondry, à Bullet, avec signature individuelle. Réviseur : Fiduciaire Marcel Calame, à Sainte-Croix.

Journal no 1738 du 11.02.2002  
(00345952 / CH-550.1.028.603-4)